



Ville de Pontivy

Commission commerce et artisanat

Compte-rendu de la réunion du 23 septembre 2014

C35 -2014-002

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Jacques PÉRAN , adjoint au maire
M. Laurent BAIRIOT, conseiller municipal
Mme Emilie CRAMET, conseillère municipale
Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, conseillère municipale
M. Daniel LE COUVIOUR, conseiller municipal

ÉTAIT ABSENT

M. Alain PIERRE, conseiller municipal

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

Mme Aude MOYSAN, directrice générale adjointe
M. Philippe ROZE, police municipale, placier
M. Guy LE CLOAREC , chef de service de Police Municipale
M. Xavier BELANGER , collaborateur de cabinet

DOCUMENTS ANNEXÉS

Plan prévisionnel du marché

I – Marché de Noël

- Monsieur PERAN détaille l'organisation et le déroulement du marché de Noël :

Il se déroulera dans les rues de Lourmel, Place Leperdit, Rue Lorois et Place du Martray du vendredi 19 décembre à 14h au dimanche 21 décembre à 19h avec une nocturne le samedi 20 jusqu'à 21h.

L'organisation est assurée par l'APOME (Association Pontivyenne pour l'Organisation de Manifestations Économiques) en partenariat avec la ville de Pontivy et l'UCIAP (Union des Commerçants Industriels et Artisans de Pontivy).

Un chapiteau (40ml x 10ml) sera installé rue de Lourmel par une société spécialisée. Les 18 chalets appartenant à l'APOME seront installés Place Leperdit, rue Lorois et Place du Martray à proximité du manège pour enfants.

Des animations sont prévues : Père Noël, théâtre de Guignol, boum pour les enfants, manège, vin chaud, marrons grillés, échassiers, orgue de barbarie, accordéons...

- Madame DORÉ-LUCAS ainsi que Monsieur LE COUVIOUR approuvent l'idée d'organiser la manifestation au cœur de la vieille ville mais font remarquer l'oubli de la Place Anne de Bretagne, qu'ils estiment morte.

- Monsieur PERAN assume ce choix et explique que cette Place n'est pas oubliée mais que l'inclure dans les festivités était prendre un risque. En effet, n'ayant pas de recul sur cette animation en centre ville, il a été décidé de ne pas l'étendre au delà pour cette première édition. Il n'est pas exclu pour les prochaines années de la développer en fonction des résultats 2014.

- Il est également proposé aux commerçants présents dans les halles, la possibilité de s'installer durant toute la durée du marché de Noël au tarif habituel.

II – Dépose d'enseignes des locaux commerciaux vacants

- Conformément à l'article R581-55 du Code de l'Environnement, toute enseigne doit être déposée dans les 3 mois qui suivent la cessation d'activité par la personne qui l'exerçait.

- Un recensement des locaux concernés a été effectué en centre ville. Ce recensement fait état de 33 enseignes non déposées suite à l'arrêt de l'activité commerciale. Des contacts ont été établis auprès de 10 commerçants ou propriétaires, et des courriers demandant le démontage des enseignes ont été envoyés.

- La dépose des enseignes permet de limiter l'impact négatif en terme d'image des locaux commerciaux vacants, et de supprimer une source de pollution visuelle en plein cœur du centre historique de la Ville.

III– Label Marché de France

- Afin de valoriser au mieux les marchés de Pontivy, Monsieur PERAN, en collaboration avec Monsieur BELANGER, nous informe de la mise en place d'une signalisation (panneaux marché de France) dès le 1^{er} janvier 2015 aux quatre entrées principales de la ville.

Il est prévu d'y indiquer les deux marchés (marché de la Place Aristide Briand + marché des Halles) existants dans l'agglomération.

- Monsieur LE COUVIOUR demande que les jours et heures des marchés soient également indiqués sur les panneaux.

Afin d'optimiser la démarche, il est également prévu d'organiser une distribution de sacs cabas à l'effigie des marchés de France durant le marché du 5 janvier 2015.

IV – Nouvelle implantation et nouveaux horaires du marché

Il a été discuté lors des réunions précédentes de la réorganisation du marché hebdomadaire du lundi avec les représentants des commerçants.

- Pour des raisons de sécurité et de circulation, les emplacements situés sur le trottoir, rue du Tribunal, seront installés à la place de la 4^{ème} rangée de l'allée n° 2.
- Les stands non alimentaires seront réinstallés de façon à respecter les mesures déjà en place, (ancienneté, concurrence, sens d'exposition au soleil et au vent...).

Un plan est à l'étude par le service des droits de place. Il sera finalisé en concertation avec les commerçants du marché et pourra, si besoin, être modifié en accord avec le placier.

- En vue de simplifier la mise en place du marché et permettre aux commerçants passagers de s'installer plus rapidement, il est prévu d'instaurer un horaire unique de mise en place pour tous.

Suite au résultat du questionnaire réalisé le 26 juin 2014 auprès des commerçants et après constatation du départ de beaucoup d'entre eux l'après midi, les membres de la commission ont statué sur la mise en place d'un marché de matinée.

Les nouveaux horaires proposés sont :

- 08h30 : Heure limite d'installation sur la place
- 13h00 : Fin du marché
- 14h00 : Ouverture du parking à la circulation

- Le camion OUTIROR sera déplacé Rue Albert de Mun, emplacement choisi pour sa proximité mais aussi pour la facilité de stationnement de la clientèle différente de celle du marché. **Toutes ces mesures seront effectives dès le lundi 5 janvier 2015, des modifications seront apportées au règlement des marchés.**

VI – Relance du marché des halles

- Arrivée de trois nouveaux commerçants à l'essai depuis le 13 septembre 2014 pour la vente de cafés, olives et pains au levain.
- Il est prévu de revaloriser et de faire des Halles un endroit plus attrayant.

A cette fin, il est proposé de faire appel aux services techniques de la ville pour installer des panneaux sous les vitrines sur lesquels les commerçants pourront installer leurs logos publicitaires ainsi que pour changer les bâches et l'éclairage.

- L'installation d'une enseigne extérieure indiquant les halles est également à l'étude.

Afin de valider et d'aviser les représentants des commerçants du marché, une réunion est programmée pour le Lundi 10 Novembre 2014 à 14h00.

Chamming's Fleurs 10 ml	BIOJOUT Vêt 6 ml	TINE Articles Africains 9ml	Emplacements libres 30ml				Le Roux Volailles Vivantes
----------------------------	---------------------	--------------------------------	--------------------------	--	--	--	-------------------------------

ALLÉE N°5 (sans véhicule)

GUERROUG Vêt 8 ml	Martin Bijoux 6 ml	Emplacements libres 50ml				
PERROTIN Bruno Confection hommes 11ml	DJADOUR Maroquinerie 9ml	SZNITKIES Patrick Confection femmes 10ml	Kiclos Fermetures 4ml	TALI Baya Confection femmes 14ml	Flageul Maroquinerie 6ml	MOKRANI Abdallah confection Femmes 10ml

ALLÉE N° 4

LECABELLEC Pierre Chapellerie 10ml	RENAULT Franck S/vêt + Linges de corps 15ml	LEROUX Loic Confection jeunes 12ml	LAMZIRHI Jilali Montres 7ml	ESSLAMI Mohamed Confection femmes 8 ml	CHERBAL Mouloud Confections femmes 12ml
LE SERGENT André Confection femmes 10ml	Idéal Confort Ouvertures 6 ml	TAURON Éric Confection femmes 15ml	PARÉ Didier Linge 7 ml	LE SABAZEC Nadine Confection femmes 8ml (5,84€)	LE PEUTREC Jean-Michel Chaussures 16,50ml

ALLÉE N° 3

BLANC Patrick Maroquinerie 12ml	LESSARD Christelle Nappes 10ml	Chapelain Bijoux 8ml	BROUQUET Vêt 6ml	LO Ibrahim Articles Africains 9ml	Expert Fermeture 3ml	RAULT Philippe Coutellerie 13ml			
Les jardins... Lég bio 6 ml	Bordet Boucherie 6 ml + élec	Gorregues Produits Italiens 6ml +élec	Le Goff Olives 6 ml	Perron Charcuteries 6 ml + élec	Bonnaire crêpes 5 ml + élec	PICARD Dominique Fruits 6 ml	Le Clair Saucissons 6 ml	Larivière Pâtisseries 3 ml	Ducorney Rémouleur 5 ml + élec

ALLÉE N° 2

Carpentier L Saucissons 5ml	Reto Café 3ml	Gourlay Fromages 4ml	MEDINI Omar Fruits et légumes 11ml	POMMÉ Arthur Pains 7ml + élec	BAUDET Josué Légumes 6ml	BIEN Taylec Asiatiques 7ml + élec	MEREL R Soupes 4,5ml + élec	Pouillet fromage 3ml	LE PABIC Légumes bio 6ml	GUHUR Laurence Rôtisserie 7ml
DANIELOU JY Pr Artichauts 6,5 ml	Bara Mod Kozh pains 5ml	LORIC Gaëtan Épices,olives,fruits secs... 10ml +élec	DUVAL Yves Volailles 7ml + élec	EONNET Gildas Boucherie 10 ml + élec	BOUKHABATA Fromages 7 ml + élec	BESCOND Michel Poissonnier 7 ml	PELOIS Loïc Fruits et légumes 12ml			

ALLÉE N° 1

BRIEND Guy Producteur légumes 12ml + élec	BRONSARD œufs 4ml	ZEPPERI Crêpes 5ml+élec	LIARD M P Pommes 9ml	Mister paella Plats 5ml + élec	COBIGO Jérôme plants 7,5ml	ONNO M P Pommes 6ml	LE LAVANDIER Charcuterie 9ml +élec	Forestier Rôtisserie 6ml +élec
---	-------------------------	-------------------------------	----------------------------	--------------------------------------	----------------------------------	---------------------------	--	--------------------------------------

Ouvre droits à abonnement	Ab trimestre	Passagers Réguliers LIBRE
---------------------------	--------------	------------------------------

Rue du Tribunal

65 ml

Vêt
R
A
T
T
I
E
R

K
e
r
e
s
p
a
r
t

6ml

M
A
R
A
Y

12ML
Plants

V
O
I
E
D
E
C
I
R
C
U
L
A
T
I
O
N